

# PREVENTION DES PERTES DE GRANULES DE PLASTIQUES INDUSTRIELS (GPI) DANS L'ENVIRONNEMENT

Questionnaire d'audit basé sur les exigences du décret n° 2041-461 du 16 avril 2021

Entreprise auditée :	Devillé ASC - Site B	Date : 17 mai 2023												
Site de :	Ateliers B4 - B2	Auditeur : M Gillot												
Activités du site :	<table border="1"> <tr><td>Production de GPI</td><td>X</td></tr> <tr><td>Manipulation de GPI</td><td>X</td></tr> <tr><td>Transport de GPI</td><td>X</td></tr> <tr><td>Stockage, logistique</td><td>X</td></tr> <tr><td>Recyclage</td><td></td></tr> <tr><td>Aires de lavage de citernes</td><td></td></tr> </table>	Production de GPI	X	Manipulation de GPI	X	Transport de GPI	X	Stockage, logistique	X	Recyclage		Aires de lavage de citernes		Durée de l'audit : 2 heures Audit sur site : oui
Production de GPI	X													
Manipulation de GPI	X													
Transport de GPI	X													
Stockage, logistique	X													
Recyclage														
Aires de lavage de citernes														

cochez les cases correspondantes



Contexte de l'organisme :	Entreprise certifiée ISO 14001 Entreprise ICPE (2661) d'injection plastique (seuil : déclaration) Matières utilisées : principalement POM et PA6 / 66 achetées sous forme de granulés, conditionnées en sacs de 25kg et octabins 1 000 kg,
---------------------------	--

Site certifié / ISO 9001 / ISO 14001/BRC/...ou autre :	certifiée ISO14001 depuis oct2015
--	-----------------------------------

Taille des granulés plastiques présents sur le site :	de 0,01 mm (poussières production) jusque 4 mm (granulés)
---	---

1 - EQUIPEMENTS	CONFORMITE	Commentaires (constats, documents analysés, lieux/zones audités...)	Actions correctives proposées par le client	Délai de mise en œuvre	Avis de l'auditeur sur les actions correctives proposées	NC Levée
1.1.	Conforme	- Bassin de rétention - Plaques obturatrices				
1.2	Améliorable	- Plaques obturatrices - Bigbags à maille serrée, pour collecte des déchets	Mise en place de grille-tamis pour bouches d'eaux pluviales	30/06/2023		
<b>2- PROCEDURES</b>						
2.1	Conforme	- Mise e place de mesures préventives (voir support de formation) - Mode opératoire d'intervention en cas de déversement				
2.2	Conforme	Bigbags adaptés à la collecte ed déchets fins, en remplacement de housses plastiques qui étaient fragiles				
2.3	Améliorable	Zones définies dans support de formation, à matérialiser sur site	matérialiser ces zones	30/06/2023		
2.4	Conforme	Les emballages utilisés pour le stockage et le transport des granulés de plastiques industriels sont conçus et manipulés de sorte à minimiser le risque de dissémination dans l'environnement.				
2.5	Conforme	Ces emballages sont vérifiés périodiquement.	Vérification de l'état des conditionnements au déchargement			
2.6	Conforme	Les granulés plastiques industriels répandus accidentellement sur le site sont ramassés et confinés.	- vu mode opératoire MO-E-0901-(a), en cours de validation - les sols sont nettoyés (intérieurs et extérieurs)			
2.7		Les bassins de rétention situés en amont des équipements de confinement et de récupération des granulés sont nettoyés régulièrement.	Pas de bassin en amont du site			
2.8	Conforme	Les abords du site placés sous le contrôle de l'exploitant sont nettoyés régulièrement.	- les sols sont nettoyés (intérieurs et extérieurs) régulièrement (B2 : 2 fois la semaine por les extérieurs, immédiatement si pollution intérieure)			
2.9	Conforme	Le bon état de fonctionnement des équipements et dispositifs de confinement et de récupération est vérifié régulièrement (maintenance, contrôle périodique)	Vu entretien assin de confinement			
<b>3- FORMATION, SENSIBILISATION</b>						
3.1	Conforme	Le personnel et les tiers intervenant sur le site sont formés et sensibilisés (affichage, procédures, plan de prévention...)	Vu support de formation	Etendre la formation à tout le personnel concerné	30/07/2023	
<b>4 - CONTRÔLE INTERNE</b>						
4.1	Améliorable	Des contrôles internes semestriels du respect des procédures sont menés.	Vu doc1017 : audit semestriel des éléments de sécurité	Confirmer la pérenité de ces audits	15/06/2023	

**Conclusions de l'audit :**  
 - Des actions concrètes ont été menées (nettoyage systématiques des ateliers, des abords, modification de conditionnement des déchets (Bigbags étanches)  
 - D'autres actions doivent être poursuivies (formation de tout le personnel, identification des zones sensibles)

AVIS

FAVORABLE

supprimer la mention inutile